

La TVA et les droits de douane sur les meubles de bureau s'élèvent respectivement à 19 et 5,6 %. Aucun programme n'a été mis en place pour inciter les fabricants de meubles de bureau à s'établir en Belgique, mais les autorités flamandes et wallonnes ont adopté des règlements particuliers pour attirer les entreprises étrangères, par exemple, des réductions d'impôt pour les entreprises elles-mêmes et pour les dirigeants étrangers.

La Belgique constitue un marché d'importation de faible envergure mais très important pour le Canada, car elle peut constituer un partenaire intéressant pour l'établissement d'alliances stratégiques, l'investissement et la mise au point de technologies spécialisées. L'établissement d'alliances stratégiques avec des entreprises belges de haute technologie constitue une priorité. De plus, la Belgique semble offrir aux fabricants de meubles de bureau des débouchés dans les domaines des télécommunications, des logiciels et du matériel informatique, des matériaux de construction et des produits du bois à valeur ajoutée, de l'équipement industriel et des services commerciaux.

Dans l'ensemble, les normes appliquées en Belgique sont celles qu'a adoptées la Communauté européenne. La Belgique est peu sévère en matière de normes, mais les produits qui s'écartent trop des normes officielles ne se vendent pas.

Adresses utiles

- **Trade Mart, Buro Design Center, M. Y. De Munck ou M. Jean Gillot**
Atomiumsquare PB 211, 1020 Bruxelles. Tél. : 32-2-478.47.30 et téléc. : 32-2-478.62.58.
- **Commission des Communautés européennes, Direction générale XXIII Euro Info**
Centre Project, 80, rue d'Arlon, 1040 Bruxelles. Tél. : 32-2-235.94.50.
- **FIOC (Foreign Investment Office of the Gouvernement of Flanders),**
Triersstraat 100, 1040 Bruxelles. Tél. : 32-2-230.12.25 et téléc. : 32-2-230.27.07.

Représentant canadien sur place : Francis Keymolen, agent commercial, Ambassade du Canada, 2, avenue de Tervuren, 1040 Bruxelles. Tél. : 32-2-735-60.40 et téléc. : 32-2-735.33.83.

ACTIVITÉS DE PROMOTION

Plusieurs expositions commerciales de meubles ont été présentées en Belgique :

- **Burotika.** Cette exposition présentée à Bruxelles du 18 au 22 avril 1992, était consacrée à l'équipement commercial et au matériel informatique. Tél. : 32-2-762.71.83 et téléc. : 32-2-762.94.34.